

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017
Affiché le 7 avril 2017

Question n°17-04-36

Rapporteur : Joël MOYON

Objet : **Finances communales** - Compte Administratif –Exercice 2016 – Affectation des résultats - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 voix contre (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'approuver** l'affectation des résultats de l'exercice 2016 présentée ainsi qu'il suit :

VILLE DE GAILLON - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Résultats de l'exercice 2016

Section de fonctionnement

Recettes	7 226 118.54
Dépenses	- 6 861 399.59
Excédent de l'exercice	= 364 718.95
Excédent antérieur reporté	+ 1 039 864.47
Résultat de fonctionnement cumulé - Excédent	= 1 404 583.42

Section d'investissement

Recettes	1 314 738.69
Dépenses	- 1 938 377.15
Déficit de l'exercice	= - 623 638.46
Excédent antérieur reporté	735 038.16
Résultat d'investissement cumulé - Excédent	= 111 399.70

Restes à réaliser d'investissement

Recettes	377 940.00
Dépenses	- 951 404.00
Déficit des restes à réaliser	= - 573 464.00

**Déficit de financement global de la section d'investissement
(Excédent + R à R) - 462 064.30**

Affectation 2017

<i>Dépenses</i>	951 404.00
au 001 -Déficit d'investissement reporté	
Reste à réaliser N - 1 reportés	951 404.00
<i>Recettes</i>	951 404.00
1068 - Excédent capitalisé	462 064.30
Reste à réaliser N - 1 reportés	377 940.00
001 Excédent d'investissement reporté	111 399.70

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017
Affiché le 7 avril 2017

Question n°17-04-37

Rapporteur : Joël MOYON

Objet : Finances communales - Vote des taux - Année 2017 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 voix contre (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- de maintenir les taux pour l'année 2017 à savoir :

T.H.	12.25 %
T.F.B.	24.49 %
T.F.N.B.	73.55 %

Question n°17-04-38

Rapporteur : Joël MOYON

Objet : Finances communales – Budget primitif – Exercice 2017 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 voix contre (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- d'approuver le budget primitif 2017 se présentant de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSE	7 818 820	1 622 290	9 441 110
RECETTE	7 818 820	1 622 290	9 441 110

Question n°17-04-39

Rapporteur : Joël MOYON

Objet : Finances communales – Subventions – Année 2017 – Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017
Affiché le 7 avril 2017

Décide,

- d'approuver la liste des subventions pour l'année 2017 est la suivante :

Nom de l'association	Subvention 2017	Subvention exceptionnelle 2017
Accueil - Amitié Aubevoye Gaillon	100.00	
ACPG-CATM-TOE et Veuves	400.00	400.00
Activités loisirs jardin de bas	100.00	
Amicale du personnel	5 000.00	
Amicale du personnel Noël	3 000.00	
Anciens combattants d'Afrique du Nord (ACAFN)	50.00	
ARC (Association pour la renaissance du château)	1 500.00	
Association des paralysés de France	100.00	
Association du Court Moulin	300.00	
Association sportive du collège de Gaillon	370.00	
Association sportive du lycée Gaillon-Aubevoye	370.00	
ADAGGE	1 000.00	
AVEDE - ACJE	250.00	
Caravela	200.00	
CCAS	190 000.00	
Chats en détresse	200.00	
Club philatélique	200.00	
Club des mille pattes	300.00	
Confrérie des compagnons du Clairét	150.00	
Coopérative école Orienne	84.00	
Coopérative école Les Tourterelles	700.00	
Coopérative école LMP	300.00	
Croix rouge	700.00	300.00
Diversité	800.00	
Echange Européens (jumelage)	1 500.00	1 000.00
Espace Condorcet	217 000.00	
Espace Condorcet rythmes scolaires		17 500.00
Habitants du jardin de bas	1 000.00	
Jeunesse et vie	2 500.00	
Les amis de la musique	500.00	
Les amis des monuments et sites de l'Eure	100.00	
Les amis du vin de Gaillon	50.00	
Les assistantes maternelles	150.00	
Les belles années	450.00	
Les carelistes	150.00	
Les majorettes de Gaillon-Aubevoye	400.00	
Les vieux volants de région	400.00	
Meskan	400.00	
PAIO Mission locale Vernon Seine Vexin	3 000.00	
Restos du cœur de l'Eure	500.00	
Sauvegarde de l'environnement	100.00	
Secours catholique	500.00	
SPAÉ	500.00	
Syndicat CGT	100.00	
Syndicat CFDT	100.00	
Syndicat FO	100.00	
Théâtre des Coteaux	850.00	500.00
Les tuyaux d'Antan	100.00	
GOLF Gaillon	12 000.00	
L'arbre aux légumes	500.00	
Le cube à essais		1 500.00

Question n°17-04-40

Rapporteur : Pascal LAINE

Objet : Finances communales – Intercommunalité – S.I.G.A. 3C – Année 2017 – Participation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **De verser** une participation communale d'un montant de 93 500 € au S.I.G.A. 3C à l'article 6554-contribution organismes de regroupement.

Question n°17-04-41

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Finances communales - Autorisation permanente donnée au comptable d'engager des poursuites

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'octroyer** une autorisation permanente de poursuites au comptable quelle que soit la nature de la créance et la nature de la poursuite.

Question n°17-04-42

Rapporteur : Marie-Claude MARIEN

Objet : Finances communales - Convention de partenariat et d'objectifs avec l'Espace Condorcet Centre Social - Renouvellement - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **d'approuver** le renouvellement de la convention entre la Commune, l'Espace Condorcet Centre Social et le Centre Communal d'Action Sociale ;

- **d'autoriser le Maire** à signer le document ;

- **de dire** que la date d'effet est le 1^{er} mai 2017 ;

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017

Affiché le 7 avril 2017

- **de préciser** que la durée de la convention est de huit mois et qu'elle prévoit le versement d'une subvention d'un montant de 144 666,68 € ;

- **de dire** que la dépense en résultant sera inscrite au budget primitif 2017.

Question n°17-04-43

Rapporteur : Marie-Claude MARIEN

Objet : Administration générale - Convention de partenariat avec l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de la Roche Guyon pour la mise en place d'un Pass Visite - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** les termes de la convention de partenariat ;

- **d'autoriser** M. le Maire à signer la convention à intervenir ;

- **de préciser** que la convention sera valable à compter du jour de sa signature et ce jusqu'au 30 novembre 2017.

Question n°17-04-44

Rapporteur : Marie-Claude MARIEN

Objet : Finances communales - Château de Gaillon - Tarif réduit - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** le tarif réduit concernant les visites du Château de Gaillon présenté ainsi qu'il suit et ajouté dans l'onglet tarif «Résidant Gaillon/adhérent ARC/Chômeurs/Étudiant »:

Résidant Gaillon/Adhérent ARC Chômeurs/ Etudiants Tarif réduit – offres promotionnelles Visites guidées/ visites libres	3€
--	-----------

Question n°17-04-45

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Lot 11 –

Carrelage / Revêtement de sol - Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à passer avec l'entreprise ALLO DECO.

Question n°17-04-46

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Lot 4 - Couverture cuivre / couverture zinc - Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à passer avec l'entreprise CIME.

Question n°17-04-47

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Lot 13 Aménagements extérieurs - Avenant 2 Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 à passer avec la société SN EURE TP.

Question n°17-04-48

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio culturel et éducatif rue Verte Lot 9 - Plomberie / Chauffage gaz / Ventilation Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à passer avec la société SATEB.

Question n°17-04-49

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio culturel et éducatif rue Verte Lot 6 – Cloisons / Doublages / Isolation - Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, ERRAGUED, LECLERC et MARECHAL),

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à passer avec l'entreprise POLYTRAVAUX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.